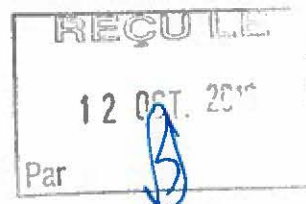


Direction régionale de la Côte-Nord

Le 6 octobre 2016

Monsieur Kalliel Karres  
Municipalité régionale de comté de Manicouagan  
768, rue Bossé  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6



V/Réf. : BNE – 22G05-01 – Canton de Franquelin  
N/Réf. : 8323-16-006

**Objet : Commentaires – Projet d'agrandissement d'une sablière dans le canton de Franquelin, dans la MRC de Manicouagan**

Monsieur,

À la suite de l'analyse des documents que vous nous avez transmis le 27 juin 2016 relativement à une demande d'avis régional intégré et de consultation autochtone pour le projet d'agrandissement de la sablière 22G05-01 dans le canton de Franquelin, dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan, vous trouverez ci-dessous nos commentaires.

En ce qui a trait au volet territorial, l'emplacement visé par le projet d'agrandissement de la sablière est situé à l'intérieur du corridor récréotouristique de la route nationale 138. Le maintien de la qualité des paysages visibles de cette route est l'un des objectifs spécifiques inscrits au Plan d'affectation du territoire public (PATP) de la Côte-Nord approuvé par le Conseil des ministres le 19 janvier 2012. Nous vous rappelons que le PATP définit les orientations du gouvernement du Québec en matière de protection et d'utilisation du territoire du domaine de l'État. Cet outil vise à assurer une harmonisation et une cohérence des actions gouvernementales en matière d'affectation. La MRC devra donc demander le maintien d'une lisière boisée entre la route nationale et l'aire d'exploitation afin de conserver la qualité du paysage naturel visible de la route nationale 138, exception faite du chemin d'accès, le cas échéant.

De plus, l'emplacement visé par le projet d'agrandissement est adjacent à une mise à la disposition (MAD) d'Hydro-Québec pour une ligne de transport d'énergie. Par conséquent, toutes les dispositions nécessaires devront être prises pour ne pas interférer avec le droit émis en faveur d'Hydro-Québec. Il est également à environ 35 mètres d'une ligne de distribution d'énergie.

625, boul. Lafèche, R, bureau 702  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5  
Téléphone : 418 295-4676  
Télécopieur : 418 295-4682  
cote-nord@mem.gouv.qc.ca  
www.mem.gouv.qc.ca

...2

Sur le plan minier, le site visé se retrouve à l'intérieur de la contrainte minière #14604 site patrimonial autochtone de la rivière à saumon Franquelin. L'exploitation du sable et gravier y est permise.

Au niveau forestier, un permis d'intervention sera requis pour les travaux de déboisement qui pourraient découler de l'exploitation du site. Une autorisation de construction de chemin sera également nécessaire si un chemin d'accès devait être construit.

Aussi, l'emplacement demandé par le projet d'agrandissement est situé sur le territoire revendiqué par la communauté des Innus de Pessamit. La Direction régionale de la Côte-Nord (DR-09) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a consulté la communauté et cette dernière n'a pas exprimé de préoccupation quant au projet d'agrandissement de la sablière sur le site demandé.

En conclusion, afin de préserver le droit foncier consenti à Hydro-Québec, nous vous recommandons d'établir une zone tampon de 15 mètres entre l'aire d'exploitation de la sablière et la MAD en faveur d'Hydro-Québec, ainsi que le maintien d'une lisière boisée entre la route nationale et l'aire d'exploitation afin de conserver la qualité du paysage naturel visible de la route nationale 138. Suite à cette recommandation, nous vous informons que la DR-09 est favorable au projet d'agrandissement de la sablière à l'endroit demandé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur cet avis, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Marc-Antoine Guay, responsable du dossier au 418 295-4676, poste 336.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice régionale par intérim,



Mireille Parent

MP/MAG/jd

p. j. Carte

# Analyse territoriale

Projet d'ouverture d'agrandissement d'une sablière - Dossier: 8323-16-006



Coordonnées centrales de la demande: 277 519 mE, 5 461 385 mN, MTM fuseau 6

### Demande

- Terrain demandé
- BNE actuel

### Utilisation

- ★ Site minier
- Équipement énergétique
- Sentier motoneige (fcmq)
- Sentier de motoneige
- ▨ Contraintes ou restrictions minières
- Équipement énergétique
- Lieu d'activité autochtone

### Tenure

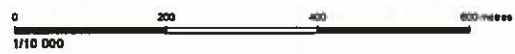
- Privée
- Publique
- Mixte

### Réseau routier

- Route nationale
- Route
- Chemin

### Projection cartographique

Modified Transverse Mercator (MTM), (SCOPO), Fuseau 6



Source  
 Référence cartographique MERN 2010  
 (BDTQ 20k)  
 Système d'information MERN 2015  
 et de gestion territoriale

### Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
 Note: Le présent document n'a aucune portée légale.  
 © Gouvernement du Québec  
 2016/06/29

Énergie et Ressources  
 naturelles

Québec